situation des Gobelins. Les ateliers se composent aujourd'hui de trois parties distinctes : atelier de teinture, atelier de tapisserie, atelier des tapis.

L'atelier de teinture, le premier du monde pour la perfection de ses produits, comprend un séchoir, une grande pièce où sont les chaudières à mordants et à teinture, un couloir souterrain servant d'accès aux sept fourneaux qui font bouillir les liquides colorants. Les teinturiers des Gobelins sont de véritables artistes ; et il est facile de s'en rendre compte, si on songe qu'il leur faut produire, non-seulement la multitude de nuances, mais encore les vingt ou trente tons de chaque nuance exigés par la fabrication de la manufacture. De plus, grâce surtout aux belles expériences de M. Chevreul, les couleurs obtenues aujourd'hui, qu'elles soient claires ou sombres, dureront sans perdre leur teinte aussi longtemps que peut durer une matière organique, tandis qu'un grand nombre de fort belles pièces des premières années de ce siècle ont tourné au *pisseux* et au *fané*.

Depuis 1825, il n'y a plus qu'une sorte de métier en usage aux Gobelins : c'est le métier à haute lisse. Jusqu'à cette époque, on se servit concurremment du métier à basse lisse et du métier à haute lisse, d'où, par suite, sont venues les dénominations de tapisseries de haute et de basse lisse, suivant que le tissage avait été fait sur l'un ou sur l'autre métier. Le métier à haute lisse est ainsi nommé parce qu'il est placé verticalement. Le métier à basse lisse est placé horizontalement comme le métier des tisserands. Il force l'ouvrier à se coucher plus ou moins sur le rouleau de devant quand il travaille, ce qui, malgré la précaution d'un coussinet dont il fait usage, ne laisse point d'offrir des dangers pour sa santé.

Les métiers à basse lisse, suivant la tradition conservée aux Gobelins, étaient les seuls dont se servissent les fabricants flamands appelés en France par Colbert. C'est à Lebrun qu'il faut attribuer, assure-t-on, l'introduction aux Gobelins du métier à haute lisse.

Un des grands inconvénients du métier à basse lisse, c'est que l'ouvrier, tissant la chaîne à l'envers, ne pouvait juger de son travail que lorsqu'il était achevé. Il est vrai que Vaucanson, le célèbre mécanicien, imagina un mécanisme ingénieux, à l'aide duquel on relevait à volonté le métier à basse lisse, ce qui permettait de voir et de juger le travail ; mais, pour cela, il fallait démonter en partie le métier, ce qui entraînait de grandes difficultés et de grandes pertes de temps. Dans le métier à haute lisse, au contraire, l'ouvrier n'a qu'à se déplacer légèrement pour voir l'état de son travail.

Parmi les chefs-d'œuvre exécutés dans cet atelier, nous citerons : le portrait de Louis XIV par Rigaud (dont l'original est au Louvre), exécuté sur la tapisserie par M. Collin, et qui est un véritable tour de force. On peut l'admirer dans la galerie des Gobelins. L'*Assomption*, du Titien, vaste composition qui mesure 7 mètres de hauteur, s'y voit également, rendue avec un grand bonheur. Néanmoins la copie de *Louis XIV* est supérieure, parce qu'elle a été exécutée sur l'original, tandis que l'original de l'*Assomption* se trouve à Venise ; l'artiste tapissier n'a eu pour modèle qu'une bonne copie, de M. Serrur. Nous citerons encore parmi les morceaux les plus remarquables : la reproduction de plusieurs toiles de Boucher, tableaux délicats, gracieux, difficiles à rendre, à cause de leurs tons clairs, rosés, insaisissables ; une tête de *Nicolas Poussin*, par M. Marie Gilbert, etc. La tapisserie rend à merveille certaines peintures : elle a des tons veloutés qui feraient le désespoir du pinceau.

L'atelier des tapis occupe un directeur, deux sous-chefs, trente-sept ouvriers et quatre élèves. Ce travail diffère absolument de celui des tapissiers. L'artiste en tapis produit un velours dont la chaîne est en laine et la trame en fil de chanvre extrêmement solide. Les fils de laine composant le velours sont tondus au moyen de ciseaux à double brisure. Pour les grands tapis, cette tonte laisse 0m,01 de hauteur à la laine. Sous le second Empire, les tapis sortis des Gobelins servaient exclusivement à l'ornement des résidences impériales. Les palais de Saint-Cloud, de Compiègne et de Fontainebleau en étaient richement pourvus.

Un dernier atelier annexe, dit *de rentraiture* ou *rentrayure*, occupe un maître rentrayeur, deux ouvriers et deux ouvrières. C'est là qu'on réunit les pièces de tapis ou de tapisseries faites séparément, et qu'on raccommode ou raccorde les parties détériorées. Ces travaux de raccord sont si habilement exécutés que le public ne saurait en reconnaître la trace.

Les Gobelins possèdent, en outre, une école d'apprentis tapissiers fondée en 1848, et une école gratuite de dessin qui donne les meilleurs résultats et a fourni plus d'un lauréat à l'Ecole des beaux-arts.

Nous terminerons cette notice en rappelant la critique d'un homme expérimenté en ces matières. Rendant pleine justice à la supériorité des travaux des Gobelins, M. Turgan leur reproche cependant un peu de routine. La manufacture, dit-il, devrait, maintenant qu'elle a fait ses preuves, renoncer aux sujets sévères. Elle devrait tenir un peu plus compte de la structure même du tissu de la tapisserie, dont la surface cannelée ne peut rendre ni une ligne droite ni un cercle, et demander qu'on fît créer pour elle, par un peintre qui connaîtrait ses exigences, des modèles spéciaux. Ces modèles ne seraient pas seulement des peintures d'ornement pur, mais le talent de l'artiste saurait y offrir aux yeux de belles allégories à personnages, aux tons riches, et surtout de grand teint.... N'y a-t-il donc plus de Rubens? de Titien? de Véronèse? ajoute un peu naïvement le critique. Et il cite Baudry, Daubigny, Couture, Glaize, Nanteuil, Leleux, Gustave Doré. Quoi qu'il en soit de ce rapprochement, quand on songe au parti que les artistes tapissiers des Gobelins ont su tirer de leurs aiguilles, lorsqu'il s'agissait pour eux de rendre sur le métier les chefs-d'œuvre des maîtres anciens, on doit regretter qu'aujourd'hui une sorte de *classicisme* ait envahi cette célèbre manufacture. La tapisserie, nous l'avons dit, poussée au point de perfection où les artistes des Gobelins en sont arrivés, a des qualités qui manquent même au pinceau. A quoi bon renoncer à ces qualités? Les Gobelins, comme tant d'autres institutions françaises, attendent des réformes que la science moderne a rendues nécessaires, et que l'esprit de routine a retardées jusqu'ici.

**GOBELINS** (rivière des). V. BIÈVRE.

**GOBELOTTER** v. n. ou intr. (go-be-lo-té — rad. *gobelet*). Fam. Buvotter, boire à petits coups et fréquemment ; boire en général : *Vous ne me disiez pas que vous* AVIEZ GOBELOTTÉ *au cabaret avec M. Damilaville!* (Volt.)

**GOBE-MANAKINS** s. m. (go-be-ma-nakain). Ornith. Section du genre gobe-mouches.

**GOBE-MOUCHERONS** s. m. Ornith. Section du genre gobe-mouches.

**GOBE-MOUCHES** s. m. Ornith. Genre de passereaux dentirostres, type de la famille des muscicapidées : *Les* GOBE-MOUCHES *d'Europe ne font qu'une ponte par an.* (F. Gérard.)

— Erpét. Nom vulgaire d'un petit lézard des Antilles, fort adroit pour prendre des mouches.

— Fam. Homme sans caractère, faible, crédule, qui est de l'avis de tout le monde : *C'est pour ces welches de la cuisine, ces* GOBE-MOUCHES *confiants, que le restaurateur malin réserve les filets de mouton en chevreuil, la marée douteuse.* (F. Mornand.)

— Bot. Nom vulgaire de diverses plantes qui ont la propriété de saisir ou de faire périr les insectes qui se posent sur elles, telles que l'apocyn, la dionée, le gouet, la lychnis, le silène.

— **Encycl.** Le genre *gobe-mouches* renferme des oiseaux de moyenne ou de petite taille et de formes assez sveltes et élancées ; leur bec est de longueur moyenne, élargi et déprimé à sa base, qui est hérissée de longs poils ; les narines, latérales, sont plus ou moins recouvertes par les plumes du front ; les ailes, qui atteignent aux deux tiers de la queue, ont la troisième et la quatrième rémiges plus longues que les autres ; les pieds ont trois doigts en avant et un en arrière, celui-ci armé d'un ongle très-arqué. Le plumage de ces oiseaux offre généralement des teintes peu vives. Ce genre est très-nombreux en espèces ; on en connaît aujourd'hui environ cent cinquante, qui sont disséminées dans toutes les régions du globe, mais surtout dans la zone équatoriale.

Les *gobe-mouches* habitent généralement les forêts épaisses et les lieux retirés ; ils perchent habituellement au sommet des arbres les plus élevés, viennent rarement à terre et n'y courent jamais. Quelques-uns recherchent le bord des eaux et se posent sur les roseaux et les joncs ; d'autres perchent sur les toits. A certaines époques, ils se rapprochent des vergers et des terres cultivées, où les attire la multitude des insectes dont ils se nourrissent. Ce sont généralement des oiseaux migrateurs, qui, au printemps, arrivent dans les pays tempérés pour y nicher, et en repartent à l'automne. Leur vol est facile et léger. Leur cri est aigu et dépourvu d'agrément chez le plus grand nombre. Ces oiseaux vivent solitaires ; ils sont d'un naturel triste et taciturne. Leur nourriture consiste en insectes, surtout en diptères, qu'ils chassent au vol, avec une prestesse étonnante, et qu'ils savent fort bien saisir malgré les détours que ceux-ci font pour leur échapper. Rarement on les voit prendre leur proie quand elle est posée. On assure que quelques espèces mangent aussi de petits fruits charnus, notamment des cerises.

A l'époque des amours, les *gobe-mouches* deviennent un peu plus vifs, mais non plus gais ; ils travaillent en silence à construire leur nid, qu'ils placent sur les arbres ou dans les cavités de leurs tiges, aux enfourchures des branches, dans les buissons, quelquefois aussi sous les ponts, dans les puits, dans les trous des murs ou sous les toits des chaumières, etc. Ce nid est fait le plus souvent avec peu d'art ; il se compose de racines, de mousses, de matériaux de toute sorte, et n'est nullement garanti contre les agents extérieurs. Quelques espèces néanmoins y apportent plus de soins ; elles emploient des matières filamenteuses arrachées à l'écorce des végétaux, et entremêlées de débris de lichens ou de terre molle, qui servent à les consolider ; quelquefois il est assez habilement tissé et présente l'aspect d'une chausse à filtrer ; souvent même l'intérieur est rempli de matières duveteuses ou filamenteuses. La femelle y dépose de trois à six œufs, de couleur variable suivant les espèces. Les *gobe-mouches* d'Europe n'ont qu'une couvée par an ; les espèces exotiques en ont plusieurs. On ignore le temps que dure l'incubation. Les deux sexes, parmi les espèces exotiques surtout, diffèrent assez par la couleur et par certains ornements, pour qu'on les ait assez souvent rapportés à des espèces distinctes ; il en est de même des jeunes, quand ils portent la livrée d'été ou d'automne.

Plusieurs espèces de *gobe-mouches* sont l'objet d'une chasse très-active et sont un mets très-délicat, surtout quand l'oiseau est gras ; on devrait toutefois se garder d'en faire une trop grande destruction ou même de les éloigner ; ces passereaux rendent des services à l'homme, en le délivrant de nombreux insectes nuisibles. C'est à tort qu'on les a accusés de détruire les abeilles, et bien plus à tort qu'au moyen âge on leur a attribué l'invasion de maladies épidémiques.

Le *gobe-mouches* gris est l'espèce la plus commune en Europe. Il habite les forêts de la Suède et de la Russie. Vers le mois d'avril, il arrive dans les régions méridionales, qu'il quitte à la fin d'août. Il niche sur les grands arbres ; sa ponte est de cinq œufs, d'un blanc bleuâtre tacheté de roux. Il se nourrit de mouches, quelquefois de fourmis et de larves d'insectes. Dans certains pays, on lui donne le nom de *bouvier*, parce qu'il suit les bœufs, pour se nourrir des insectes qui les tourmentent. Il est peu effrayé de l'approche de l'homme.

Le *gobe-mouches* à collier est plus petit que le précédent ; il habite l'Europe centrale, d'où il émigre quelquefois vers le Midi, aux approches du printemps. Il habite les bois les plus touffu, et se nourrit surtout d'insectes ailés ; son cri est une sorte de sifflement très-aigu ; il niche dans les crevasses des arbres ; la femelle pond cinq ou six œufs d'un bleu verdâtre maculé de brun. Pour tout le reste, les mœurs de cette espèce ressemblent tout à fait à celles de ses congénères.

Le *gobe-mouches* becfigue, de même taille que le précédent, avec lequel il est souvent confondu, s'en distingue surtout par son collier noir. Moins commun dans le nord que dans le midi de la France, où il arrive au printemps pour en repartir en septembre, il est très-répandu sur les bords de la Méditerranée. Il se tient dans les bois, souvent aussi sur les arbres des chemins et même des promenades publiques. Il est peu farouche, et on le voit sautillant de branche en branche pour saisir les mouches et les moucherons. Cet oiseau, lorsqu'il est gras, est un excellent gibier.

Le *gobe-mouches* rougeâtre est beaucoup plus petit que les autres, dont il se distingue aussi par sa nuance. Il habite les vastes forêts de l'Allemagne, et se trouve accidentellement dans le midi de la France. Il est très-alerte, et pousse un petit cri continuel qu'on peut exprimer par *trrr*, *trrr*. Il relève fortement la queue comme les traquets, auxquels il ressemble aussi, quand il vole, par le blanc des pennes caudales. Il a, dans les allures et dans le gazouillement, quelque chose du rouge-gorge. Il niche dans les rameaux unis de deux arbres voisins ou dans les enfourchures des branches. Son régime est en tout semblable à celui des espèces précédentes.

**GOBER** v. a. ou tr. (go-bé — d'un radical *gob*, qui paraît appartenir au celtique : gaélique *gob*, *gab*, bouche ; islandais-erse *gab*, *gob*, bouche, bec ; kimry *gwp*, bec, que Kuhn rapporte au sanscrit *gambha*, gueule, dent, de la racine sanscrite *gabh*, *gambh*, bâiller, d'où dérivent plusieurs noms d'objets divers qui s'ouvrent, bâillent, s'écartent pour saisir ou engloutir. *Gober* a été fait de *gob*, bouche, comme l'anglais *to mouth* et l'italien *ingollare*, mots ayant à peu près la même signification que le verbe français, ont été formés l'un de *mouth*, bouche, l'autre de *gola*, gueule). Avaler avec avidité et sans mâcher, sans savourer ; manger en général : GOBER une huître. GOBER *des œufs frais. Le brochet* GOBE *assez souvent les oiseaux qui plongent ou frisent en volant la surface de l'eau.* (Buff.)

Nous en savons plus d'un, dit-il en les *gobant*,
C'est tour de vieille guerre, et vos cavernes creuses
Ne vous sauveront pas je vous en avertis.
LA FONTAINE.

— Fam. Croire légèrement, sans examen : *Nous* GOBONS *le mensonge et rejetons la vérité.* (Boiste.)

— Pop. Saisir, prendre tout à coup et à l'improviste : *On l'A* GOBÉ *au sortir de chez lui, pour le mener en prison.* (Acad.)

— *La gober*, *gober le morceau*, *l'appât*, Se laisser duper, être pris, attrapé :

. . . Je ne suis pas homme à *gober le morceau*
Et laisser le champ libre aux yeux d'un damoiseau.
MOLIÈRE.

Amusez les rois par des songes,
Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges,
Ils *goberont l'appât*, vous serez leur ami.
LA FONTAINE.

— v. n. ou intr. Fauconn. Chasser les perdrix avec le vautour et l'épervier.

**Se gober** v. pr. Etre gobé : *L'huître* SE GOBE *et ne se mâche pas.*

**GOBERGE** s. f. (go-bèr-je). Techn. Perche servant à tenir pressé un ouvrage de menuiserie. ‖ Petite planche mince à l'usage des layetiers. ‖ Nom donné aux petits ais qui se mettent en travers sur un fond de lit, pour soutenir la paillasse.

— Comm. Morue de l'espèce la plus grande

**GOBERGER (SE)** v. pron. (go-bèr-jé — prend un *e* après le *g* devant les voyelles *a* et *o* : *Il se gobergea, nous nous gobergeons*). Fam. Prendre ses aises, se divertir, se bien nourrir.

**GOBE-SYLVIES** s. m. Ornith. Section du genre gobe-mouches.

**GOBERT** (J.-N.), général français, né à la Guadeloupe en 1770, mort en 1808. Sous-lieutenant en 1790, il se signala par sa bravoure, et arriva rapidement au grade de général. En 1801, il sut, par sa présence d'esprit, comprimer une violente insurrection qui éclata à Bologne contre les Français, et préserva la ville d'un pillage général. L'année suivante, il se rendit à Saint-Domingue avec le général Leclerc ; puis, après son retour en Europe, il fut envoyé en Espagne, prit part aux premières affaires qui suivirent l'insurrection, et fut mortellement blessé au combat de Baylen. On voit au Père-Lachaise, à Paris, le magnifique monument en marbre blanc que son fils lui a fait élever. Il consiste en un haut piédestal, surmonté d'un groupe colossal représentant Gobert tombant de cheval au moment où il est frappé à mort.

**GOBERT** (le baron Napoléon), philanthrope français, né en 1807, mort au Caire en 1833. Il était fils du précédent. Il eut pour parrain l'empereur Napoléon, qui donna son nom le même jour à douze enfants de maréchaux et de généraux, baptisés avec le fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande. Le jeune Gobert suivit les cours de l'Ecole de droit, fit le coup de feu, en 1830, dans les rangs des insurgés, prit du service, mais le quitta bientôt pour entreprendre un voyage en Egypte, où il succomba à un accès de fièvre. Possesseur d'une grande fortune, il en fit le plus noble usage. Par ses dernières volontés, le baron Gobert fit don à ses fermiers et métayers de Bretagne des biens-fonds qu'ils détenaient de lui à loyer, sous la seule obligation de faire apprendre à lire et à écrire à leurs enfants, et consacra 200,000 francs à l'érection d'un monument funèbre à son père, dans le cimetière du Père-Lachaise. Il réservait les revenus du reste de sa fortune à deux Académies de l'Institut, sous la condition que l'Académie des inscriptions accorderait la rente des neuf dixièmes de sa part à l'auteur du *travail le plus savant ou le plus profond sur l'histoire de France ou les études qui s'y rattachent.* Celui qui en approcherait le plus devait avoir l'autre dixième. L'Académie française devait également former du revenu de sa part deux prix : l'un des neuf dixièmes, l'autre d'un dixième, pour le *morceau le plus éloquent d'histoire de France* et pour le morceau qui en approcherait le plus ; les auteurs couronnés devaient jouir de cette rente jusqu'au moment où des ouvrages supérieurs aux leurs auraient été publiés. Jamais une munificence pareille n'était venue doter les historiens. « J'aurais voulu, disait le baron Gobert dans le préambule de son testament, rendre ma vie utile à mon pays : j'ai fait des projets, et le courage ne m'aurait pas manqué ; mais la santé n'allume pas le flambeau de mon intelligence, et toutes mes facultés, grandes peut-être, languissent éteintes. L'étude est une lutte qui m'épuise et où je succombe. Que ma mort, du moins, soit utile à ma patrie, et puissé-je faire avec mes biens ce que je n'ai pu faire avec mon esprit ! » La famille du baron Gobert attaqua ce testament ; mais elle perdit son procès. L'Institut composa avec elle, et les legs qui lui avaient été faits furent réduits ensemble à 20,000 francs de rente. L'Académie des inscriptions désirait modifier l'application de la somme à elle destinée ; mais le conseil d'Etat décida qu'il fallait s'en tenir à la lettre du testament.

**GOBET** s. m. (go-bè — rad. *gober*). Fam. Morceau que l'on gobe, que l'on mange.

— Fauconn. *Chasser au gobet*, Chasser avec l'autour et l'épervier.

— Arboric. Variété de cerise : *Les cerises les plus estimées viennent de la vallée de Montmorency, où se distinguent entre toutes les* GOBETS *à courte queue et les cerises anglaises.* (Grimod.) ‖ Variété de poire.

**GOBET** (Nicolas), historien et minéralogiste français, né vers 1737, mort vers 1781. Il fut garde des archives du comte de Provence et secrétaire du conseil du comte d'Artois. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Réflexions sur l'histoire d'Auvergne* (1771, in-4°) ; les *Minéralogistes anciens du royaume de France* (1779, 2 vol. in-8°) ; *Observations de Pallas sur la formation des montagnes* (1782). Il a donné des éditions de divers ouvrages, entre autres des *Œuvres de Bernard de Palissy* (1777).

**GOBET** (Pierre-Césaire-Joseph), littérateur et magistrat français, né vers 1765, mort à Paris en 1832. Après une jeunesse orageuse, il devint homme de loi pendant la Révolution, puis fut nommé juge au tribunal de première instance de la Seine, lors de la réorganisation des tribunaux. Gobet employa ses heures de loisir à la culture des lettres et de la poésie. Il a publié un certain nombre d'ouvrages, pour la plupart dans le format in-18 et en très-petits caractères. Nous citerons de lui : *Fables nouvelles* (Paris, 1786, in-8°) ; *Contes et épigrammes* (Paris, an VIII, in-18) ; *Contes, fables et épigrammes* (Paris, an IX) ; l'*Enfant prodigue*, conte allégorique (Paris, an IX, in-18) ; la *Gageure*, ou *Lettre du rédacteur de l'article* Spectacles *dans le fameux feuilleton à M**** (Paris, 1803).

**GOBETAGE** s. m. (go-be-ta-je — rad. *gobeter*). Action de gobeter : *Le* GOBETAGE *d'un mur.*

**GOBETÉ, ÉE** (go-be-té) part. passé du v. Gobeter : *Un mur* GOBETÉ.

**GOBETER** v. a. ou tr. (go-be-té — rad. *gobet*. Double la consonne *t* devant un *e* muet : *Je gobette, nous gobetterons*). Constr. Jeter du plâtre avec la truelle, pour le faire entrer dans les joints des murs. ‖ Polir du plâtre avec la main.

— Agric. Battre le terreau.

**GOBETIS** s. m. (go-be-ti — rad. *gobeter*). Constr. Plâtre jeté avec une truelle ou un balai, et sur lequel on passe la main pour le faire entrer dans les joints d'un mur.

**GOBEUR, EUSE** s. (go-beur, eu-ze — rad. *gober*). Personne qui mange avidement, qui gobe :

Celui qui le premier a pu l'apercevoir
En sera le *gobeur;* l'autre le verra faire.
LA FONTAINE.

— Fam. Personne crédule, simple, naïve.

— Ornith. *Gobeur de mouches*, Nom vulgaire des gobe-mouches.

**GOBE-VERMISSEAUX** s. m. Ornith. Section du genre gobe-mouches.

**GOBI** (désert de). V. KOBI.

**GOBICHONNADE** s. f. (go-bi-cho-na-de — rad. *gobichonner*). Pop. Repas copieux : *En avant la* GOBICHONNADE ! (Labiche.)

**GOBICHONNER** v. n. ou intr. (go-bi-cho-né — rad. *gober*). Pop. Festiner, mener joyeuse vie : *Nous disions donc, mes petits ratons, que nous voudrions bien* GOBICHONNER *un peu!* (A. Bourgeois.)

**GOBIDAS** (Jean), jurisconsulte grec. V. COBIDAS.

**GOBIE** s. m. (go-bî — gr. *kobios*, lat. *gobio*, goujon). Ichthyol. Genre de poissons acanthoptérygiens, comprenant une centaine d'espèces : *Certains* GOBIES *ont des filaments assez nombreux aux pectorales.* (Valenciennes.)

— **Encycl.** Les *gobies* sont des poissons acanthoptérygiens, à corps allongé ; leur tête est arrondie et de grosseur médiocre, leurs joues sont renflées, leurs yeux rapprochés. Le dos est muni de deux nageoires, dont la postérieure est assez longue ; les nageoires ventrales sont réunies dans toute leur longueur par leur bord interne, de manière à former un disque concave, qui joue chez ces poissons le rôle d'une ventouse. Les *gobies* se tiennent dans les fonds argileux et y creusent des canaux dans lesquels ils passent l'hiver ; au printemps, ils construisent, dans les endroits abondants en varech, un nid qu'ils recouvrent de racines de plantes marines ; le mâle y demeure renfermé et y attend les femelles, qui viennent successivement y déposer leurs œufs ; il les garde et les défend avec courage. Le *gobie* est généralement tacheté au printemps et blanc le reste de l'année. Il se nourrit de crabes et autres crustacés. On connaît aujourd'hui une centaine d'espèces de *gobies*, répandues dans toutes les mers et sous toutes les latitudes. Parmi les espèces indigènes, on peut citer : le *gobie* ou *boulereau noir*, qui vit dans l'Océan, atteint en moyenne 0m,12 de longueur, et dont la chair est fort bonne à manger ; le *boulereau bleu*, qui a, au contraire, une chair fade et molle ; le *boulereau blanc*, long de 0m,08 au plus, et qui habite l'Océan et la Méditerranée ; le *boulereau ensanglanté*, qui vit au milieu des rochers, et dont la chair est très-délicate. On connaît aussi dans ce genre un petit nombre d'espèces d'eau douce, notamment le *gobie fluviatile*, qu'on trouve dans le nord de l'Italie.

**GOBIÉSOCE** s. m. (go-bi-é-zo-se — de *gobie* et d'*ésoce*). Ichthyol. Genre de poissons, de la famille des cycloptères, comprenant trois ou quatre espèces, qui habitent les mers des Antilles ou celles du Cap de Bonne-Espérance : *Les* GOBIÉSOCES *n'ont qu'une dorsale.* (Valenciennes.)

**GOBILLARD** s. m. (go-bi-llar ; *ll* mll.). Techn. Planche préparée pour faire des douves de cuve.

**GOBILLE** s. f. (go-bi-lle ; *ll* mll.). Nom donné par les enfants aux billes avec lesquelles ils jouent.

— Mécan. Pièce de forme sphérique : GOBILLE *en bronze, en cuivre.*

— Techn. Instrument dont se servent les bonnetiers.

**GOBIN** (Robert), écrivain français qui vivait à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il fit ses études à l'Université de Paris, entra dans les ordres et fut attaché à l'église de Lagny-sur-Marne. Il a laissé un livre en vers et en prose, mêlé de gravures naïves qui sont peut-être de lui ; il est intitulé : les *Loups ravissants, autrement dit le Doctrinal moral* (Paris, 1510, chez Anthoine Vérard, in-4°). L'auteur y malmène rudement les abus et les hommes de son temps, particulièrement le clergé. On y trouve quelques fables, traitées depuis par La Fontaine, notamment la *Cigale et la Fourmi* et le *Meunier, son Fils et l'Ane.* On doit au même auteur un poëme intitulé : *Advertissement de conscience* (Paris, in-4°, gothique).

**GOBINEAU** (Esprit), sieur DE MONT-LUISANT, poëte et alchimiste français, né près de Chartres. Il vivait dans la première moitié du XVIIe siècle, et publia divers poëmes, entre autres : le *Sacré mont Carmel* (Metz, 1632, in-8°) ; la *Royale Thémis, qui contient les effets de la justice divine, humaine et morale* (Metz, 1634, in-4°). Epris de la science hermétique et très-versé dans ses secrets, il prétendait que les figures sculptées au grand portail de Notre-Dame de Paris sont des signes hiéroglyphiques indiquant tous les éléments du grand œuvre ou de la pierre philosophale. On trouve même, dans la *Bibliothèque des philosophes chimiques* de Salmon, un curieux ouvrage de Gobineau sur ce sujet ; il est intitulé : *Enigmes et hiéroglyphes qui sont au grand portail de l'église cathédrale et métropolitaine de Notre-Dame de Paris.*

**GOBINEAU** (Joseph-Arthur, comte DE), littérateur et savant français, né à Bordeaux en 1816. Il entra de bonne heure dans la carrière diplomatique, et parvint en peu de temps au grade de chef de cabinet du ministère des affaires étrangères. Nommé, en 1851, premier secrétaire de la légation de France à Berne, il était, quatre ans plus tard, secrétaire d'ambassade de première classe. Après avoir passé trois années en Perse, comme ministre de France à Téhéran, M. de Gobineau fut chargé d'aller représenter le gouvernement de son pays à la cour d'Athènes, puis, en 1868, à Rio-Janeiro en qualité de ministre plénipotentiaire.

M. de Gobineau s'est fait connaître par plusieurs ouvrages historiques et critiques, dont le plus important a pour titre : les *Religions et les philosophies dans l'Asie centrale* (1865, in-8°). L'auteur y a réuni avec beaucoup de talent ses observations personnelles, les témoignages directs, authentiques, recueillis dans ses voyages en Asie : ce sont des faits en quelque sorte vivants, pris sur place par un spectateur pénétrant et libre de préjugés, impartial sans être indifférent. Tout en s'attachant à nous faire connaître l'histoire des dogmes et des religions de la Perse, il a su animer ses personnages de l'esprit qui leur est propre et leur conserver tous les traits de leur physionomie originale. « On se sent, en le lisant, dit M. Ad. Franck, transporté sous un autre ciel, au milieu d'une autre race, dans un courant d'idées qui relèvent sans doute des lois générales de l'esprit humain, mais qui diffèrent par des caractères essentiels de celles qui sont le fond de notre pensée et de notre existence. » Parmi les autres travaux de M. de Gobineau, nous devons citer : les *Cousins d'Isis;* les *Adieux de Don Juan*, poëme dramatique (1844, in-8°) ; la *Chronique rimée de Jean Chouan et de ses compagnons* (1846, in-12) ; *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1853-1855, 4 vol. in-8°) ; *Lecture des textes cunéiformes* (1858, in-8°) ; *Trois ans en Asie*, de 1855 à 1858 (1859, in-8°), curieux tableaux de mœurs encadrés dans un récit de voyage ; *Voyage à Terre-Neuve* (1861, in-12) ; *Traité des écritures cunéiformes* (1864, 2 vol. in-8°, avec 18 tabl.), ouvrage d'une profonde érudition et d'une rare exactitude, etc. M. de Gobineau a collaboré à l'*Union monarchique*, au *Journal des Débats*, à la *Revue nouvelle*, etc.

**GOBINET** (Charles), écrivain français, né à Saint-Quentin en 1613, mort à Paris en 1690. Docteur en Sorbonne, il fut nommé, en 1647, principal du collége du Plessis, à Paris, et administra avec sagesse cet établissement jusqu'à l'époque de sa mort. On lui doit, entre autres ouvrages : *Instruction de la jeunesse en la piété, tirée de l'Ecriture sainte et des saints Pères* (Paris, 1655), qui a eu un nombre considérable d'éditions, même de nos jours ; *Instruction sur la manière de bien étudier* (1689) ; *Instruction chrétienne pour les jeunes filles* (1682). — Jean GOBINET, théologien, neveu du précédent, né à Saint-Quentin, mort en 1724, succéda à son oncle comme principal du collége du Plessis, puis devint grand chantre de l'église de Chartres.

**GOBIO** s. m. (go-bi-o — mot lat.). Ichthyol. Nom scientifique du genre goujon.

**GOBIOÏDE** adj. (go-bi-o-i-de — de *gobie*, et du gr. *eidos*, aspect). Ichthyol. Qui ressemble à un gobie.

— s. m. Genre de poissons, assez voisin des gobies.

— s. m. pl. Famille de poissons thoraciques, ayant pour type le genre gobie.

**GOBIOMORE** s. m. (go-bi-o-mo-re). Ichthyol. Genre de poissons thoraciques, formé aux dépens des gobies, et comprenant quatre espèces, toutes exotiques.

**GOBIOMOROÏDE** s. m. (go-bi-o-mo-ro-i-de — de *gobiomore*, et du gr. *eidos*, aspect). Ichthyol. Genre de poissons thoraciques, formé aux dépens des gobies, et dont l'espèce type habite les eaux de l'Amérique du Sud.

**GOBISSON** s. m. (go-bi-son). Pièce d'étoffe matelassée qu'on mettait entre le plastron et le haubert, pour amortir les coups de lance.

**GOBLET** (Albert-Joseph), comte D'ALVIELLA, général belge, né le 26 mai 1790. Il fut élevé en France. Nommé, en 1811, officier du génie, en sortant de l'Ecole polytechnique, il prit part à la campagne d'Espagne et reçut le grade de capitaine pour sa belle défense de Saint-Sébastien (1813). En 1815, il entra au service du roi de Hollande comme major d'artillerie, combattit contre la France à Waterloo, puis dirigea la construction de plusieurs citadelles importantes, notamment sur la frontière française. En 1830, le gouvernement provisoire belge le nomma colonel et commissaire général de l'armée ; l'année suivante, il reçut, avec le grade de général de brigade, le portefeuille de la guerre, mais ne tarda pas à se retirer du ministère. En 1832, il alla à Londres, en qualité de commissaire de la conférence au sujet de la Belgique, et, à son retour, au mois de septembre de la même année, il fut nommé ministre des affaires étrangères, poste qu'il conserva jusqu'à la fin de 1833. En 1835, les beaux travaux de fortification de M. Goblet lui valurent sa nomination au grade de lieutenant général, et, l'année suivante, la ville de Bruxelles l'élisait pour son député. En 1837, il fut envoyé comme ambassadeur à la cour de Lisbonne, où il reçut de doña Maria la grandesse et le titre de comte d'Alviella, pour l'avoir aidée de ses conseils durant l'insurrection des miguélistes. Après un séjour de deux années en Portugal, M. Goblet retourna en Belgique, où, sous le ministère Nothomb, il reprit le portefeuille des affaires étrangères. Depuis l'année 1845, le général Goblet a vécu dans la retraite, ne conservant de tous ses emplois que celui d'inspecteur général des places fortes et du génie. On lui doit des *Mémoires* (1864, 2 vol. in-8°), qui offrent de l'intérêt pour l'histoire de son pays, notamment pour l'époque de son passage aux affaires, de 1821 à 1833.

**GOBLIN** s. m. (go-blain). Syn. de GOBELIN.

**GOBÆUM PROMONTORIUM**, nom ancien de la pointe Saint-Matthieu, dans le département du Finistère.

**GOBOU** s. m. (go-bou). Ichthyol. Syn. de GOBIE.

**GOBRIOLE** s. f. (go-bri-o-le). Techn. Morceau de bois, ordinairement rond, sur lequel on monte les principales parties d'un treillage.

**GOBRYAS**, seigneur persan du VIe siècle avant notre ère. Il fut un des sept satrapes qui renversèrent du trône de Perse Smerdis le Mage (531 av. J.-C.) et mirent à sa place Darius, fils d'Hystape. Gobryas donna sa fille en mariage à ce prince dont il épousa la sœur. Il en eut un fils, appelé Mardonius.

**Gobseck**, titre et principal personnage d'un roman de Balzac (v. SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE). Gobseck est devenu le type de l'avare et de l'usurier.

**GOCH** (*Herenachium*), ville de la Prusse rhénane, régence et à 66 kilom. N.-O. de Dusseldorf, cercle de Clèves, sur la Niers ; 3,600 hab. Fabriques d'épingles et d'aiguilles ; tissage de laine, de lin et de coton ; manufacture de draps, bonneterie, savon.

**GOCHAHY** s. m. (go-cha-i). Nom donné à des sectaires adorateurs de Vichnou.

— **Encycl.** Les *gochahys* sont des sectaires du nord de l'Inde, qui appartiennent à la grande secte des Vichnou-baktas ou dévots de Vichnou. Ils se font remarquer surtout par le fanatisme avec lequel ils soutiennent la prééminence de la secte à laquelle ils appartiennent sur la secte rivale des Siva-baktas ou dévots de Siva. Ces prétentions entraînent souvent des altercations et des rixes violentes. Les nombreuses bandes vagabondes des *gochahys* sont promptes à provoquer les bandes de religieux mendiants de la secte rivale. On voit ces troupes fanatiques s'accabler des injures les plus atroces et les plus obscènes, vomir un torrent de blasphèmes et d'imprécations contre les dieux rivaux, et finalement en venir aux mains. Mais le champ de bataille est rarement arrosé de sang ; le tout se borne à des coups de poing donnés et reçus, à des turbans jetés au vent et à des vêtements déchirés. Tous ces dévots ont plus de fanatisme que de courage.

**GOCHET** s. m. (go-chè). Moll. Belle coquille du genre natice, qu'on trouve dans les mers du Sénégal.

**GOCKEL** (Eberhard), savant médecin allemand, né à Ulm en 1646, mort vers la fin du XVIIe siècle. Il devint médecin du duc de Wurtemberg et membre de l'Académie des curieux de la nature. Gockel passait pour un des meilleurs praticiens de son temps. Il a beaucoup contribué par ses ouvrages à répandre en Allemagne la doctrine chimiatrique. Ses principaux écrits sont : *Considérations politico-historiques sur la colère et les maladies qui en dérivent* (Ulm, 1667, in-fol.) ; *Enchiridion medico-practicum de peste* (Vienne, 1669, in-fol.) ; *Consiliorum et observationum medicinalium decades IV* (1688, in-fol.) ; *Courte et curieuse description du coq et des œufs de basilic* (1697, in-fol.), etc.

**GOCKINGA** (Campezius-Herman), homme politique hollandais, né à Groningue en 1748. Il exerçait la profession d'avocat dans sa ville natale, lorsque, ayant été élu député aux états de sa province, en 1797, il fit partie de la commission nommée pour rédiger un projet de code applicable à toutes les provinces de la République. Membre du directoire exécutif batave en 1801, conseiller d'Etat sous le roi Louis Bonaparte, Gockinga prit une part active aux événements qui se passèrent en Hollande en 1813 et 1814, devint membre des états généraux des Pays-Bas, après l'avénement de Guillaume Ier, y traita particulièrement les questions financières, s'y montra partisan des idées libérales et renonça à la vie politique en 1819. Il avait publié, l'année précédente, à Groningue : *Examen du système actuel des impositions dans le royaume des Pays-Bas.*

**GOCLENIUS** (Rodolphe), érudit et philosophe allemand, né à Corbach en 1547, mort à Marbourg en 1628. Il fut quelque temps professeur de philosophie dans cette dernière ville. Il est l'auteur du sorite renversé qui porte son nom et qu'on trouve dans son *Isagoge.* C'était une sorte de savant éclectique, qui rêva de concilier les doctrines d'Aristote avec celles de Pierre Chamus, adversaire, comme on sait, de la philosophie péripatéticienne. Goclenius a aussi publié un *Dictionnaire philosophique* ou *Lexicon philosophicum* (Marbourg, 1613, 1 vol. in-4°), d'assez peu de valeur, mais qui obtint, à cause de sa nouveauté, une sorte de célébrité au moment de son apparition. On l'accusa de plagiat ; il avait, en effet, inséré dans cet ouvrage, sous le titre de : *Etymologiæ germanorum nominum*, un opuscule de Luther, connu sous le nom de : *De nominibus propriis Germanorum.* L'*Isagoge* fut publiée à Francfort (1598, 1 vol. in-8°). On a encore de Goclenius : *De hominis perfectione* (Marbourg, 1590-1597, in-8°) ; *Idea philosophiæ platonicæ* (Marbourg, 1612, in-8°) ; *Problemata logica et philosophica* (Marbourg, 1614, in-8°). On lui attribue, en outre, un ouvrage intitulé : *Philosophia practica mauritiana* (Cassel, 1604, in-8°), dont il n'est pas sûr qu'il soit l'auteur.

**GODAGE** s. m. (go-da-je — rad. *goder*). Faux pli d'une étoffe qui gode. ‖ Forme défectueuse du papier.

**GO-DAÏGO** ou **DAÏGO II**, empereur du Japon, connu pendant sa vie sous le nom de **Taka Farou**, né en 1288 de notre ère, mort en 1339. Il parvint au trône en 1319. Ce prince, qui avait beaucoup de goût pour les lettres et pour les lettrés, se concilia, en arrivant au pouvoir, l'affection de ses sujets en faisant gratuitement distribuer des céréales dans les temps de famine. Mais bientôt son règne fut profondément troublé par la guerre civile. Pour renverser du pouvoir le grand général (*syogoun*), qui faisait plus que de contre-balancer le sien, et détruire la puissance militaire toujours croissante des gouverneurs de province, il chercha à se concilier l'appui des moines, afin d'agir par eux sur le peuple. Le seul résultat qu'eut cette tentative, ce fut de précipiter la guerre. Attaqué et battu par les chefs du Kwantô, Go-Daïgo fut déposé en 1331 et remplacé par Kasou-Fito. Deux ans plus tard, Go-Daïgo retourna à Myako, reprit le pouvoir, destitua de nombreux fonctionnaires, en fit périr d'autres, raviva par sa conduite impolitique les fureurs de la guerre civile, se vit à plusieurs reprises forcé de fuir et finit par perdre la moitié de son royaume. Il garda le sud du Japon, pendant que le nord, constitué en Etat particulier, prenait pour empereur Kwômei.

**GODAILLE** s. f. (go-da-lle ; *ll* mll. — V. GODAILLER). Pop. Action de godailler, ribote, débauche de table : *Rimer à faire* GODAILLE.

**GODAILLER** v. n. ou intr. (go-da-llé ; *ll* mll. — Diez fait venir ce mot d'un ancien verbe *goder*, que quelques-uns indiquent comme une dérivation péjorative de *gaudir* et que l'on trouve employé dans le *Roman du renard.* Chevallet propose l'ancien français *godale*, qui désigne souvent dans les vieux auteurs une sorte de bière de bonne qualité. De *godale* on aurait fait *godailler*, qui nous est resté, comme de *cidre* on fit *cidrailler.* Dans Froissart, on trouve déjà comme intermédiaire le substantif *godailler* employé dans le sens de buveur de bière : « Et l'avoient les vilains londriens *godaillers* accueilli en si grand haine, que à peine pouvoient ou vouloient parler à lui. » La forme est ainsi trouvée, comme le remarque M. Littré, et, quant au sens, il n'y a pas loin de buveur de bière à *godailleur*) : *C'est un petit libertin qui ne pense qu'à* GODAILLER. (P. Féval.)

**GODAILLER** s. m. (go-da-llé ; *ll* mll.). Bot. Agaric de couleur fauve clair, connu aussi sous les noms de MOUSSERON D'AUTOMNE et d'AGARIC FAUX MOUSSERON.

**GODAILLEUR, EUSE** s. (go-da-lleur, eu-ze ; *ll* mll. — rad. *godailler*). Personne qui aime à godailler, qui est sans cesse dans des parties de débauche : *Il est allé souper au Gros-Caillou avec quelques* GODAILLEURS *comme lui.* (Désaugiers.)

**GODALMING**, ville d'Angleterre, comté de Surrey, à 43 kilom. S.-O. de Londres, à 6 kilom. S.-O. de Guildfort, sur la Wey ; 5,000 hab. Cette ville fabriquait jadis beaucoup de *kerseys* (sorte de drap grossier) et d'autres draps ; mais les habitants ne sont plus guère occupés